INDEX 2024 ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE

En application des dispositions de la Loi « Avenir » relatives à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, Groupama Centre-Atlantique a constitué son index de l'égalité femmes-hommes selon les 5 indicateurs prévus. L'index est établi sur 100 points et le score de l'entreprise doit être au minimum de 75 points.

Index 1	Suppression des écarts de salaires entre les hommes et les femmes : en application des règles définies par le décret, l'étude a été faite en répartissant les salariés selon la classification en vigueur dans l'entreprise	**Score = 37**
Index 2	Egalité de chance d'avoir une augmentation pour les hommes que pour les femmes.	**Score = 20**
Index 3	Egalité de chance d'obtenir une promotion pour les femmes que pour les hommes.	**Score = 15**
Index 4	Garantie d'augmentation des salariées à leur retour de congé maternité	**Score = 15**
Index 5	Au moins 4 femmes ou hommes dans les 10 plus hautes rémunérations	**Score = 0**

TOTAL SCORE GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE : 87/100

En application de la loi n°2021-1774 du 24/12/2021, un nouvel indicateur n'entrant pas à ce jour dans le caclcul de l'index doit également être publié. Cet indicateur vise à mesurer les écarts éventuels e représentation entre les femmes et les hommes parmi :

- **Les cadres dirigeants : à GCA, 100% des cadres dirigeants sont des hommes**
- **Les membres des instances dirigeantes : à GCA 10% des membres du comité exécutif sont des femmes, 90% sont des hommes. Au côté du Comité exécutif travaille la conférence de direction composée de 35% de femmes et 65% d'hommes.**

Groupama
CENTRE-ATLANTIQUE
la vraie vie s'assure ici

Mars 2023